



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Énergie (J)	Vitesse (m/s)	Cdt	Grains	Prix ttc
MR500164	Cartouches Sellier & Bellot 7,62x54R FMJ 180 gr / 11,7 g	C	7.62 x 54 Russian	FMJ (Blindée)	3614	736	50	180	62,00 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Une balle entièrement chemisée pour l'entraînement sur cible, en conditionnement vrac de 50 cartouches.

Les **cartouches Sellier & Bellot 7,62x54R** à balle **FMJ de 180 grains / 11,7 g** sont destinées au tir sur cible et à l'entraînement. Leur projectile associe un noyau en plomb à une chemise métallique CuZn 10. Conditionnement en **vrac de 50 cartouches**. Munitions classées en **catégorie C7°**.

Contenu de la boîte

- 50 cartouches Sellier & Bellot 7,62x54R FMJ de 180 grains, conditionnées en vrac.

Caractéristiques techniques

- **Marque** : Sellier & Bellot.
- **Calibre** : 7,62x54R.
- **Type de balle** : FMJ - Full Metal Jacket.
- **Poids du projectile** : 180 grains / 11,7 g.
- **Noyau** : plomb.
- **Matériau de la chemise** : CuZn 10.
- **Vitesse à la bouche** : 786 m/s.
- **Énergie à la bouche** : 3 614 J.
- **Coefficients balistiques** : G1 : 0,506 ; G7 : 0,255.
- **Longueur du canon d'essai** : 730 mm.
- **Conditionnement** : 50 cartouches en vrac.
- **Catégorie réglementaire** : C7°.

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche 786 3 614

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

100 m	728	3 101
200 m	673	2 648
300 m	620	2 249
400 m	570	1 897

MRD : 163 m

Distance Écart du point d'impact avec réglage MRD (cm)

50 m	+1,5
100 m	+3,8
200 m	-5,9
300 m	-37,4
400 m	-94,4

Le 7,62x54R Sellier & Bellot pour les séances de tir sur cible

Cette référence s'adresse aux tireurs utilisant une arme chambrée en **7,62x54R**. Son positionnement est celui d'une munition d'entraînement et de tir sur cible, avec un projectile FMJ. La compatibilité repose sur le chambrage exact de l'arme et sur les prescriptions de son fabricant.

Une balle FMJ avec noyau en plomb et chemise CuZn 10

La construction **Full Metal Jacket** associe un noyau en plomb à une enveloppe métallique. La chemise CuZn 10 constitue la surface extérieure du projectile. Cette conception doit être prise en compte lors de la vérification des types de munitions acceptés par votre stand.

Un conditionnement en vrac de 50 cartouches pour organiser vos séances

Le lot comprend **50 cartouches**. Conservez leur identification avec les munitions : marque, calibre et poids de balle doivent rester facilement consultables, notamment si vous utilisez plusieurs références au stand.

Comment utiliser ce produit

Vérification : contrôlez le chambrage 7,62x54R de votre arme, son état et les indications de sa notice. Pour une arme ancienne dont l'état est incertain, faites réaliser un contrôle par un armurier avant utilisation.

Préparation : vérifiez l'état extérieur des cartouches et le règlement du stand. Portez des protections auditives et oculaires adaptées.

Utilisation : respectez la notice de l'arme et les consignes du responsable de pas de tir. Écartez toute cartouche endommagée ou présentant une anomalie.

Après la séance : entretenez l'arme conformément à sa notice et rangez les munitions restantes dans un endroit sec et sécurisé.

Réglementation : munitions de catégorie C7°

L'acquisition de ces munitions nécessite les justificatifs correspondant à une arme légalement détenue dans ce calibre.

- **Identité** : pièce d'identité en cours de validité ; achat réservé aux personnes majeures.
- **Justificatif de pratique** : licence de tir en cours de validité ou permis de chasser accompagné d'une validation annuelle ou temporaire, ou de la validation annuelle de l'année précédente.
- **Justificatif de détention de l'arme** : récépissé de déclaration ou fiche de situation SIA de l'arme correspondante chambrée en 7,62x54R.
- **Plafond de détention** : 1 000 munitions au maximum par arme légalement détenue concernée.

- **Port et transport** : interdits sans motif légitime. Un déplacement lié à la pratique du tir doit pouvoir être justifié.
- **Conservation** : munitions conservées séparément des armes, dans des conditions interdisant leur accès libre.

FAQ

Les vitesses annoncées seront-elles identiques dans mon arme ?

Pas nécessairement. Les données correspondent aux conditions d'essai du fabricant, avec un canon de 730 mm. La longueur et les caractéristiques de votre canon, ainsi que les conditions d'utilisation, peuvent modifier la vitesse mesurée. Le tableau constitue une référence, sans garantir une valeur identique dans chaque arme.

Le poids de 180 grains correspond-il à la cartouche entière ?

Non. Les 180 grains désignent uniquement la masse du projectile, soit environ 11,7 g. L'étui, l'amorce et la poudre ne sont pas inclus dans cette indication. Le grain est une unité de masse, distincte du gramme.

La limite de 1 000 munitions C7° est-elle un quota annuel d'achat ?

Non. Il s'agit d'un plafond de détention simultanée par arme légalement détenue. Lors d'un nouvel achat, les cartouches déjà en votre possession doivent donc être prises en compte pour respecter cette limite.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.